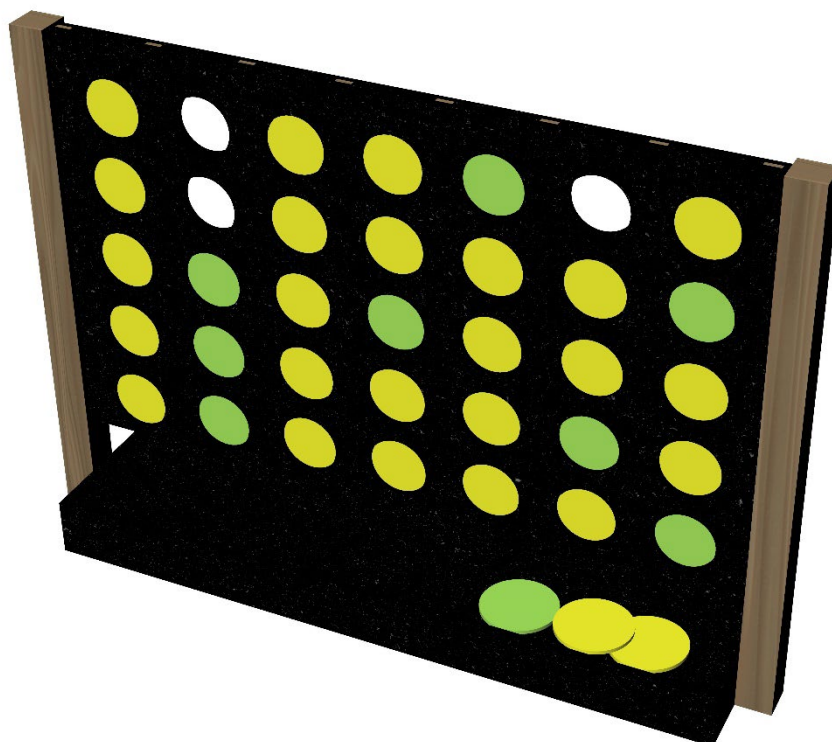


Jeux récréé **PALETS GÉANTS**

Réf. Procity® 812001

Réf. Loisirs Aménagements 2950



Loisirs
Aménagements

PROCITY



FRANCE : +33.(0)5.49.43.56.24

Jeux récré PALETS GÉANTS

Réf. Procity® 812001

Réf. Loisirs Aménagements 2950

UTILISATION

Surveillance : il est pleinement reconnu qu'il est nécessaire de surveiller les enfants de 0 à 3 ans.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : revêtement amortissant adapté à la hauteur de chute du jeu qui est de **0 m.**

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au jeu (exemple : une branche d'arbre...) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du jeu et au-dessus de la zone d'impact.

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les bois.

Traitement du bois : bois traité en autoclave, **avec une solution sans chrome ni arsenic.**

Garantie : le bois est un matériau vivant, une simple fissure ne pourra constituer une raison suffisante pour changer la pièce du jeu, et ne nuit ni à sa longévité, ni à son utilisation.

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces.

Conformité : ce jeu ne répond à aucune norme. Néanmoins ces produits sont assujettis à l'obligation générale de sécurité énoncée à l'article L.221.1 du code de la consommation.

AVERTISSEMENT :

L'ensemble de ce document doit être archivé et utilisé pour la maintenance, les contrôles d'entretien et doit être remis à l'administration en cas de demande.

Jeux récré PALETS GÉANTS

Réf. Procity® 812001

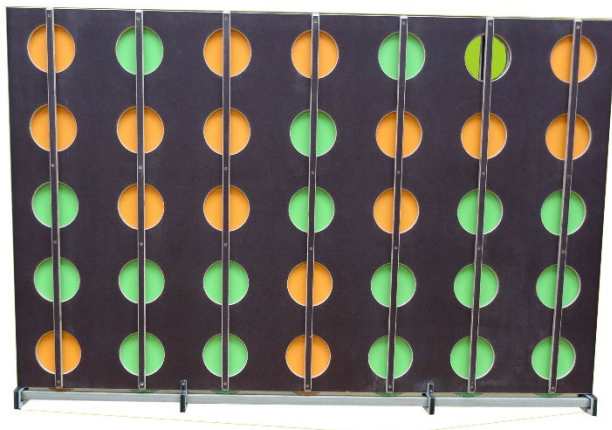
Réf. Loisirs Aménagements 2950

CONDITIONNEMENT

LISTE DES COLIS

Colis N°1 : cadre de jeu

colis N°3 : 2 poteaux



Colis N° 3: receptacle



Jeux récré PALETS GÉANTS

Réf. Procity® 812001

Réf. Loisirs Aménagements 2950

VISSERIE

VUE	DESIGNATION	DIMENSION	QUANTITE
	VIS A BOIS	6 X 80	14

Jeux récré PALETS GÉANTS

Réf. Procity® 812001

Réf. Loisirs Aménagements 2950

MAINTENANCE

MAINTENANCE

- La sécurité des équipements de jeux est fortement conditionnée par leur état et par leur entretien. Donc, ils doivent faire l'objet d'une inspection régulière et d'une maintenance préventive périodique.
- La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement et en fonction d'autres facteurs qui sont par exemple, une utilisation intensive, du vandalisme, un équipement situé près de la mer, la pollution de l'air, l'âge de l'équipement.
- Pour les aires de jeux soumises à un usage intensif ou étant l'objet de vandalisme, l'inspection ou la maintenance tel que le contrôle visuel de routine, doit être renforcée donc devenir quotidienne.
- Si, lors du contrôle, il est constaté l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité des enfants, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation de l'équipement par son immobilisation ou son retrait.
- De même, il faut prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'utilisation ou le démontage du jeu est incomplet et pendant la maintenance.

Jeux récré PALETS GÉANTS

Réf. Procity® 812001

Réf. Loisirs Aménagements 2950

ENTRETIEN

ENTRETIEN	
FREQUENCE	TRAVAUX
TOUTES LES SEMAINES Contrôle visuel de routine	- contrôle de la propreté de l'aire de jeux - contrôle de l'état de surface des bois (poncer les échardes) - contrôle des pièces manquantes ou cassées - vérifier la stabilité de la structure - maintenir à niveau les matériaux meubles particuliers - ramassage des verres cassés et d'autres débris
TOUS LES 1 A 3 MOIS Contrôle fonctionnel	- contrôle du serrage des écrous et des vis - vérification de la présence systématique des bouchons de protection - contrôle de la tension des cordes et retendre si nécessaire - contrôle d'usure de chaque élément du jeu
TOUS LES ANS Contrôle annuel principal	- contrôle des fondations - nettoyage complet du jeu - renouvellement des peintures le cas échéant - remplacement des pièces usées ou défectueuses - (exemple : barreau, lame de plancher, corde, glissière...)

Jeux récré PALETS GÉANTS

Réf. Procity® 812001
Réf. Loisirs Aménagements 2950

MONTAGE 1

AVERTISSEMENTS

- la conformité aux exigences de sécurité de ce produit étant fortement conditionnée par son installation, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans la présente notice.
- Il est indispensable de veiller notamment aux différents assemblages pouvant entraîner des risques de coincement.
- Les fixations et réglages définitifs doivent être réalisés de manière à éliminer les ouvertures ou espaces compris :

- entre 8 et 25 mm pour le coincement de doigt
- la non observation de ces consignes entraînera la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.

Jeux récré **PALETS GÉANTS**

Réf. Procity® 812001
Réf. Loisirs Aménagements 2950

MONTAGE 2

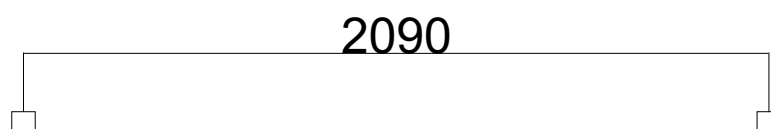
- Fixer le **cadre de jeu**, verrou de vidage orienté vers le bas dans la rainure des **2 poteaux**.
- Vérifier l'équerrage et visser avec **2 fois 3 VIS A BOIS 6 X 80 MM**.
- Engager le **réceptacle** au-dessus du niveau 0.
- Vérifier le niveau et visser par l'intérieur avec **2 fois 4 VIS A BOIS 6 X 80 MM**.
- Sceller suivant l'implantation.

Jeux récré PALETS GÉANTS

Réf. Procity® 812001
Réf. Loisirs Aménagements 2950

IMPLANTATION SCELLEMENT

IMPLANTATION / SCELLEMENT



TROUS DE
SCELLEMENT:

TROU DE SCELLEMENT

Nombre : 2

Diamètre : 30 cm

Profondeur : 35 cm

Dosage béton : 350 kg/m³

Jeux récré PALETS GÉANTS

Réf. Procity® 812001
Réf. Loisirs Aménagements 2950

INSPECTION MAINTENANCE

INSPECTION :

Nom de l'agent :

Date :

	BON	MAUVAIS	REMARQUES
Aspect de surface			
Fixations			
Stabilité			
Intégrité générale			
Propreté			
Intégrité des marquages			
Essai de fonctionnement			
Sol/contrôle niveau zéro			
Autres			

MAINTENANCE :

Nom de l'intervenant :

Date :

	Réalisation travaux		
	OUI	NON	REMARQUES
Nettoyage			
Remise en état des surfaces			
Resserrage fixations			
Lubrification pièces mobiles			
Remise au niveau zéro			
Marquage			
Mise hors service			
Dépose totale			
Protection scellements			

Jeux récré PALETS GÉANTS

Réf. Procity® 812001
Réf. Loisirs Aménagements 2950

INSPECTION MAINTENANCE 2

REPLACEMENT DES PIECES		
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité

REMISE EN SERVICE		
Nom du réparateur :		Date :
Contrôle et réception de la réparation :		
Nom :	Date :	Signature :